

Un village français en déshérence au large de Terre-Neuve.

« Le Monde » n° 8889, 12 et 13 août 1973, p. 8.

Un détachement de marins, débarqué de l'escorteur rapide Bourguignon, présente les armes, tandis que retentissent les notes graves de la sonnerie aux morts. Les drapeaux des anciens combattants s'inclinent lentement vers le sol. Face au monument de granit sur lequel s'inscrivent les noms des Miquelonnais tués au cours des deux guerres mondiales dans des combats dont le visiteur de passage se demande s'ils étaient vraiment les leurs, un petit groupe de personnalités observe une minute de silence. Banale en métropole où elle se répète plusieurs fois chaque année, cette scène prend ici les dimensions d'un évènement exceptionnel.

A plus de 4000 kilomètres à l'ouest de Nantes ville à la latitude de laquelle est sensiblement située à deux heures et demie de mer de l'île de Saint-Pierre, Miquelon est, en effet resté un village français en déshérence au large de Terre-Neuve. La visite de M. Bernard Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer, fera de ce 20 juin 1973 une date historique, ce séjour, si bref fut-il marquant de façon solennelle l'existence d'un lien charnel entre cette minorité perdue dans les brumes de l'Atlantique nord et leurs lointains compatriotes de l'Hexagone.

Les voyages officiels sont rares dans cette île de 11 000 hectares où vivent chichement de pêche, de chasse et d'agriculture, moins de sept cents citoyens français. Lors de la visite de neuf heures qu'il effectua dans l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon, le 20 juillet 1967, le Général De Gaulle se borna à toucher Saint-Pierre, le croiseur Colbert qui l'emmenait au Québec, passant au large de Miquelon sans y relâcher. Pourtant la petite escadre qui, le 24 décembre 1941 s'assura du ralliement de Saint-Pierre à la France libre avait détaché ici la corvette Alysse, que commandait le lieutenant de vaisseau Pépin le Halleur.

Contrairement à l'île voisine, Miquelon n'a retenu l'intérêt d'aucun voyageur célèbre. Chateaubriand n'en soufflet mot dans ses Mémoires d'outre tombe alors qu'il consacre à Saint-Pierre dont les paysages l'ont séduit, plusieurs pages empreintes de lyrisme nostalgiques. Quant au comte A. de Gobineau, qui en contempla les côtes du pont du navire qui l'emmenait à Terre-Neuve au cours de l'année 1860 il devait en écrire avec scepticisme : Quand Saint-Pierre sera devenue une cité, peut-être Miquelon deviendra-t-elle son jardin. En attendant cet heureux jour ce n'est rien.

En 1816 pourtant, Louis XVIII avait envisagé de faire de Miquelon le chef-lieu de la colonie, en raison des possibilités agricoles. Et au début du siècle, Léon Berthaut qui visitait l'ancienne nouvelle France et ses provinces maritimes écrivait à propos de cette terre à l'abandon : « Tout invite la métropole et le gouvernement de la colonie à se mettre à l'œuvre pour tirer de sa torpeur l'île endormie et lui faire produire les richesses qu'elle semble promettre tant au point de vue maritime et commercial qu'au point de vue industriel même » l'auteur de ces lignes faisait alors, avec enthousiasme, référence à des gisements de minerais de fer et de terre de Sienna, évoquait la fertilité supposée, soulignait l'étendue de la rade qui, affirmait-il, en ferait un port plus sûr que celui de Saint-Pierre.

Soixante-dix ans après ces propos optimistes, les Miquelonnais attendent toujours que se manifeste à leur égard la sollicitude d'une mère patrie par laquelle ils redoutent d'être totalement délaissés. Le délégué du Gouverneur, deux gendarmes, un médecin, deux religieuses, un curé sont ici les seuls « Français de France » une catégorie que l'on considère souvent avec méfiance et que l'on désigne souvent avec une marque de mépris sous le nom de « Métros » voir de « mailloux » lorsque l'on se fâche. Cependant, comme nous l'explique un îlien « être un maillou ce n'est pas venir de métropole, c'est manifester un

certain sentiment de supériorité que nous n'apprécions pas Certains métropolitains sont des mailloux, d'autres n'en sont pas ... »

Les miquelonnais ne permettent d'ailleurs pas que l'on mette en doute leurs sentiments d'attachement à l'ensemble français, leurs conseillers municipaux l'ont réaffirmé à leur hôte de passage et c'est à dessein qu'ils rappellent à leur interlocuteur que la majeure partie de cette centaine de familles descend en droite ligne des Acadiens venus s'installer à Miquelon après le grand dérangement dont les Anglais furent les organisateurs. Explorée pour le compte de François 1^{er} par le comte de Verrazano

L'Acadie fut colonisée par des paysans saintongeais, poitevins et normands, sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII. Le Cardinal de Richelieu devait vivement encourager cette entreprise, qui tourna court en 1755, les troupes anglaises s'étant emparées des territoires qui constituent la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick actuels. Après que les « tunique rouges » eurent déporté une partie des Acadiens et qu'ils eurent lancé à la chasse de leurs scalps les tribus indiennes de cette réunion, plusieurs dizaines de familles se réfugièrent dans l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon. Quelques-unes d'entre-elles débarquèrent ici le 1^{er} octobre 1763 pour y construire des « cases en terre, , composée de piquets plantés en terre, sans doublage, d'une couverture de gazon et d'une cheminée en torchis de foin et de terre glaise »

On prête aussi aux Miquelonnais un léger métissage avec les indiens Micmacs de l'île de Cap-Breton. Catholiques, ceux-ci venaient en effet régulièrement faire leurs dévotions à Miquelon. Cependant les « éphémérides des îles » qui constituent un inappréciable catalogue des événements dont l'archipel fut le théâtre, notent à propos d'une visite effectuée par un groupe important d'indiens le 17 août 1834 : « une tribu autochtone de la côte occidentale de Terre-Neuve arrive à Miquelon pour faire quelques mariages entre eux et faire baptiser quelques enfants ».

En fait, comme le nom même de l'île, l'origine exacte de ces habitants prête à controverse. L'isolement est sévère, en dépit de l'existence d'une liaison maritime hebdomadaire avec le chef-lieu du territoire et même les Saint-Pierrais qui sont leurs voisins les plus

proches, connaissent généralement mal les Miquelonnais. Cette situation n'est que transitoire, car Miquelon s'ouvre de plus en plus largement au monde extérieur et de nombreux Saint-Pierrais ont pris l'habitude de venir y passer des vacances. Quatre marins-pêcheurs ont même quitté le village pour initier à la pêche en doris des villageois des Indes et d'Afrique.

La beauté des sites et surtout l'attrait que représentent pour des gens rudes la chasse et la pêche, constituent de solides atouts touristiques. Modeste mais coquette, l'unique agglomération composée de deux rues s'est regroupée autour de la mairie, de la gendarmerie, de l'église et du presbytère. Jardinet fleuris et maisons de bois aux couleurs vives mettent au cœur de l'été, une note gaie au centre de ce paysage austère qui rappelle celui des landes des Highlands d'Écosse.

Les pêcheurs ont à portée de ligne ou de filet tous les poissons de mer, les truites de l'étang de Mirande et de tous les ruisseaux de l'île, les oursins et les moules géantes. Les chasseurs ont l'embarras du choix entre le chevreuil de Langlade, nom local du cerf du Canada, la perdrix, représentée ici par le Lagopède des Alpes, et les innombrables lapins. En revanche, ils devront se contenter d'observer dans le Grand Barchois les ébats des centaines de phoques qui y ont trouvé refuge et y sont sévèrement protégés, échappant ainsi aux massacres des compagnies canadiennes avides de fourrures.

La contemplation d'une nature restée pratiquement vierge constitue à elle seule un agrément devenu fort rare en Europe. Course folle des petits chevaux noirs aux longues crinières flottant au vent qui vient à l'état sauvage, afflux des capelans, salmonidés que les flots déposent par milliers sur le littoral miquelonnais, constitue un spectacle inoubliable. Ces immenses alignements argentés de poissons qui agonisent sur le sable et les galets annoncent le retour de la belle saison, aussi les îliens voient-ils avec satisfaction le capelan « rouler » sur leur côte.

Les inépuisables ressources locales en poisson et en gibier et les possibilités agricoles de l'île permettent à ses habitants de pourvoir à l'essentiel de leur subsistance. Mais ceux-ci estiment avoir droit, comme leurs compatriotes métropolitains aux « bienfaits »

de la civilisation moderne. Ils sont également résolus à effacer le souvenir de « Miquelon cimetière des navires » réputation justifiée par la présence de six cents épaves autour de leur île et à proximité de la dune de Langlade. C'est pourquoi ils entendent que Miquelon

devienne le centre touristique de l'archipel, grâce au concours énergique d'une métropole sans l'aide de laquelle ils ne peuvent, eux, qui sont démunis de tout, rien entreprendre ni rien espérer.

PHILIPPE DECRAENE

Saint-Pierre et Miquelon

archipel oublié

Le Monde du 3 janvier 1974.

1. Un terroir français à l'orée du continent américain De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Saint-Pierre. – On n'est jamais sûr de pouvoir aborder Saint-Pierre ou de pouvoir en repartir quand on l'a décidé». Notait l'auteur d'un récent rapport administratif consacré à Saint-Pierre et Miquelon. En effet, situé au confluent des deux grands courants atlantiques du Labrador et du Gulf Stream, l'archipel est fréquemment éprouvé par les ouragans. Les rafales de vent sont quotidiennes et, même par beau temps, le thermomètre atteint rarement 20 degrés centigrades.

Le *poudrin*, équivalent local du *blizzard* du Labrador, provoqué par des vents secs et froids, s'abat chaque hiver sur les rivages dépourvus de toute végétation arborée. Le printemps est une saison inexistante tant se prolonge l'hiver. Les températures ne se relèvent que fort lentement parce que l'océan reste glacial jusqu'en juin.

Si l'on s'en tient aux seuls chiffres, on constate que le gel sévit en moyenne cent vingt jours par an. En revanche, tous les climatologues insistent sur le fait que, en dépit de la basse température de la mer, celle-ci ne gèle qu'exceptionnellement au point d'interdire toute navigation ; une fois tous les vingt ans, pendant une quinzaine de jours environ.

Il n'en faut pas moins un sérieux amour du terroir natal pour demeurer ici. Il est vrai que les ancêtres des six mille descendants de marins basques, normands et bretons qui vivent dans l'archipel ont donné l'exemple de la ténacité, voir de l'entêtement.

Découverts le 21 octobre 1520 par la navigateur portugais Alvares Fagundes qui explorait les côtes de la Nouvelle-Écosse, les deux îles furent baptisées « *Les onze mille vierges* » En l'honneur de Sainte Ursule, fête du jour. Elles ne reçurent pendant longtemps que de simples hivernants, même après que Jacques Cartier en eut officiellement pris pos-

session, le 11 juin 1535, au nom du roi François 1^{er}.

Cependant, la majorité des familles installées dans l'archipel est originaire d'Acadie, colonie perdue par la France après le traité de 1763, qui mit fin à la guerre de Sept ans. Fuyant la domination anglaise et les tribus indiennes qui les pourchassaient pour vendre leurs scalps aux « toniques rouges », les Acadiens souffrirent mille vicissitudes avant de trouver une patrie définitive.¹ En effet, la marine anglaise, qui s'empara à neuf reprises de l'archipel entre 1690 et 1793, les chassa trois fois de leur refuge. Ce furent les « *dérangements* » de 1767, 1778 et 1793. Après chaque exil en France, les Acadiens demandèrent à regagner l'archipel et, en 1816, à la fin des guerres napoléoniennes, eut lieu l'ultime installation : elle concernait cent cinquante familles, regroupant six cent quarante personnes...

Actuellement, les Saint-Pierrais continuent à émigrer. on en trouve au Canada, notamment à Terre-Neuve et dans les provinces atlantiques de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Certains vivent aux États-Unis, d'autres en métropole, en Bretagne, où furent réinstallées dès le dix-huitième siècle certaines familles acadiennes en particulier à Belle-Ile et dans la région de La Rochelle. Mgr Maurer, évêque de Saint-Pierre, nous affirmait même : « *Les Saint-Pierrais sont désormais plus nombreux qu'à l'intérieur.* »

Le seul élément « étranger » de quelque importance est constitué par la colonie de fonctionnaires – trente gendarmes mobiles, relevés tous les quatre mois, que les îliens appellent les « *jaunes* », par référence à la couleur des galons de leurs uniformes, et pour les distinguer de leurs collègues « *blancs* ». qui

¹ Jean-Yves Ribault, *Histoire des îles Saint-Pierre et Miquelon*, Imprimerie du gouvernement, 1963.

sont une quinzaine. Leur présence soulève quelques commentaires acerbes, mais lorsqu'ils critiquent le « *colonialisme* » les Saint-Pierrais dénoncent surtout un certain nombre de métropolitains qui vivent temporairement dans l'archipel et y manifestent un esprit de supériorité à l'égard d'une population fière et ombrageuse. Ces « expatriés » temporaires sont désignés sous le terme péjoratif de « *mail-loux* » un sobriquet autrefois décernés au Terre-Neuvas, et qui équivaut sensiblement au dénominateur de « *blancs-becs* ». Les emplois sont rares à Saint-Pierre, et les habitants ont le sentiment que cet afflux, pourtant relatif, de métropolitains gêne leurs propres espoirs de promotion. Cependant, tous sont profondément attachés à la métropole, parce qu'ils savent que le développement de l'archipel en dépend. Il n'en demeurent pas moins hostiles à l'accroissement du nombre des fonctionnaires originaires de métropole.

La France rurale du dix-neuvième siècle

Au milieu de ce paysage austère qui rappelle les landes et les lochs des Hautes-Terres écossaises du nord du Canal calédonien, c'est la France rurale du début du siècle que l'on évoque à chaque pas.

Comme leurs compatriotes métropolitains d'avant la première guerre mondiale, les Saint-Pierrais vivent à l'écart des courants d'idées et des événements qui marquent le monde contemporain. Certes l'O.R.T.F. est actif localement, et les téléviseurs sont nombreux, mais les îliens restent des villageois paisibles. L'attrait de la liberté est chez eux supérieur à tout autre sentiment, et il existe un certain décalage entre la volonté de développement exprimée par la puissance publique métropolitaine et leur propre attitude. Ce qui faisait écrire récemment à un expert venu enquêter sur place : « *la mentalité des habitants à l'égard de l'économie correspond à ce qui était la règle dans le premier quart du vingtième siècle en France* ».

En dépit de ses maisons de bois qui évoquent le Canada voisin et l'ouest des États-Unis, l'aspect général de Saint-Pierre n'en reste pas moins celui d'une petite sous-préfecture française « *C'est Confolens ou Rochechouart* ». Nous nous disait un fonction-

naire métropolitain, affecté ici depuis quelques mois, après avoir vécu en Charente et en Haute-Vienne

Le nom des rues est un constant hommage aux gloires de la marine nationale – Courbet, Borda – ou autres célébrités locales, dont Joseph Calmette², qui dirigea les services d'hygiène et sœur Césarine, qui administra l'hôpital avec fermeté. Comme à Diego-Suarez, un square a été dédié à Joffre. Une place Charles-de-Gaulle perpétuera le souvenir de la courte visite de neuf heures effectuée ici par le président de la République en 1967.



Comme l'île elle-même, l'église est placée sous le vocable du patron des pêcheurs. Le bureau de poste pourrait être situé à Deauville, et le style néo-normand de sa façade a quelque chose d'insolite. Ni la mairie, ni le conseil général, ni aucun bâtiment public n'est

² *Note du copieur* : Il s'agit plutôt de « Albert Calmette » et non Joseph Calmette ! ce dernier, né le 1^{er} septembre 1873 à Perpignan, était plutôt écrivain !

de facture très ancienne, car les incendies, propagés par les vents jalonnent – avec les naufrages – l’histoire de l’archipel.

Les magasins sont des bazars comme on n’en trouve plus guère que dans les villages de l’Hexagone. Comme dans les ports bretons ou normands, bars pour matelots en bordée, hôtels et restaurants sont nombreux. On a même parlé à propos de l’archipel, de « *Pigalle de l’Atlantique nord* », ce qui déplait aux îliens, qui préfèrent insister sur les ressources gastronomiques locales : langues de morues aux échalotes, truites de Mirande, chevreuil de Langlade, perdrix de Miquelon, cabillaud au vin blanc, homards et pétoncles, oursins et moules géantes.

Si les vins et les alcools coulent encore généreusement à Saint-Pierre, ses habitants soulignent que cette profusion est sans commune mesure avec celle que connut l’archipel au cours des années 1923-1936, époque de la prohibition aux États-Unis. Pendant ces treize années durant lesquelles le gouvernement américain a interdit la vente des alcools, Saint-Pierre connut une prospérité éphémère mais exceptionnelle. L’archipel servit en effet de relais de ravitaillement des ports de la côte occidentale du continent américain, et c’est par milliers que transitèrent ici les caisses de gin et de whisky, de cognac et de champagne qu’embarquaient des navires mouillés au large, qu’attendaient à proximité des côtes américaines les vedettes rapides des contrebandiers.

Lorsque se termina « *la période sèche* », vingt-cinq familles saint-pierraises émigrèrent en France, et le début de la deuxième guerre mondiale empêcha l’émigration d’une trentaine d’autres qui étaient candidates au départ. Trente ans plus tard, le malaise économique et social ne s’est point dissipé, comme

l’atteste la désertion de l’île aux Marins située à l’entrée de la baie de Saint-Pierre.

Ici, la dernière classe primaire eut lieu le 6 juillet 1963, et depuis lors l’île est entièrement vidée de ses six cents habitants. A l’intérieur de la mairie, par les interstices des planches de bois clouées à l’emplacement des fenêtres, on aperçoit de part et d’autre du buste de Marianne, les portraits des présidents Lebrun et Doumer, tandis qu’une porte donnant sur la salle des mariages laisse entrevoir une énorme voiture de sapeurs-pompiers entièrement neuve.

L’étendue du cimetière marin et la taille du monument aux morts, dont « le poilu » fut pulvérisé par la foudre au cours d’une nuit d’orage, témoignent d’une présence humaine relativement importante à l’échelle de l’archipel. Mais il faut un sérieux effort d’imagination pour revoir ces grèves arides grouillantes de marins. Ici vivait en effet au début du siècle une population abondante et industrielle. De jeunes pêcheurs bretons ou normands, venus avec leurs épouses, pour le compte d’armateurs de Granville, de Dieppe, de Fécamp ou de Saint-Malo, séchaient les morues sur les « *graves* » sortes de claies rudimentaires exposées aux vents du large. Car pendant des siècles, l’archipel ne vécut que pour et par la pêche. Cette époque est aujourd’hui aussi révolue que celle de la marine à voile dont Saint-Pierre et Miquelon firent la fortune.

PHILIPPE DECRAENE

Note du copieur : l’auteur semble avoir confondu « *graves* » et « *vigneaux* » (ou autres structures) !

Prochain article : DES MARINS SANS BATEAUX.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, ARCHIPEL OUBLIÉ DE L' HEXAGONE »

Le monde du 4 janvier 1974, page 6.

Dans un premier article, notre envoyé spécial a évoqué les caractères spécifiques de la population de l'archipel, sa nostalgie d'un passé récent, sa fidélité à la métropole (« Le Monde » du 3 janvier).

Saint-Pierre. — « *Le contraste est grand entre la mer toute proche et une population de marins qu'elle ne semble plus intéresser. Contraste qui s'impose davantage au touriste malheureux après quelques vaines tentatives pour trouver du poisson frais...* » Ces propos pessimistes semblent fondés et s'expliquent par le déclin de la pêche artisanale et par les difficultés rencontrées dans le développement de la pêche industrielle.

Traditionnellement, les Saint-Pierrais pêchent sur des doris ou des waris, petites embarcations montées par deux hommes. « *C'est un métier trop dur et trop peu lucratif par rapport aux emplois administratifs* », nous dit un « ancien », dont le compagnon ajoute : « *le moral n'y est plus* » Les chiffres sont éloquentes : en 1965, on dénombrait 87 doris, alors qu'en 1971 l'archipel n'en armait plus que 59, tandis que le nombre des marins embarqués passait de 166 en 1965 à 104 en 1971.

Dans le domaine de la pêche industrielle, les résultats ne sont pas plus encourageants. De l'avis des experts les plus avertis, la Société de pêche et de congélation (SPEC) « *a moins servi à produire du poisson congelé qu'à distribuer des salaires aux personnes qui naguère vivaient de la mer* ». La part des salaires dans le chiffre d'affaires de la société est passée en quelques années de 47 à 68%, mais la production n'a cessé de décroître.

Non seulement la métropole a investi trop peu, mais elle a dilapidé des crédits. C'est notamment le cas du port de Saint-Pierre, dont une digue barre l'entrée à un endroit où se trouvent de précieux hauts fonds. Aussi les gros navires sont-ils contraints à de délicates et dangereuses manœuvres.

A la mauvaise gestion de la SPEC, s'ajoute la désaffection de la population pour

les travaux de la mer. C'est ainsi que deux des trois chalutiers de la SPEC auraient été immobilisés « *faute d'équipages* ». Lorsqu'on sait, comme l'indique un récent rapport, que « *la mer procure 13% des revenus en occupant 25% des habitants* » et que : « *directement ou indirectement, la mer assure des revenus à près de 1 400 personnes soit le quart de la population* », on mesure la gravité des problèmes que la métropole doit résoudre à Saint-Pierre et Miquelon, où 62% des habitants ont moins de vingt ans.

Comme les Bretons ...

« *Paris paye, mais nous encaissons les erreurs* », a déclaré M. Pen, sénateur et maire de Saint-Pierre, président du conseil général.

Cheveux et bouc argentés, yeux vifs, gestes larges et précis, verbe haut, cet ancien instituteur que l'on prétend « *socialo-marxiste* » — épithète redoutée localement — me mâche pas ses mots : « *Nous ne voulons pas d'argent pour survivre, nous voulons vivre en travaillant.* »

Non inscrit, M. Pen situe son action sur le plan économique plutôt que politique. C'est une attitude relativement sage dans un pays où, nous dit un jeune Saint-Pierrais, « *par crainte des représailles, on vote toujours pour la majorité, quelle qu'elle soit, afin d'obtenir les crédits indispensables* ». Cette psychologie explique sans doute qu'il ait fallu attendre le 25 avril 1959, date de l'élection de M. Henri Claireaux, pour qu'un Saint-Pierrais pût enfin devenir sénateur de l'archipel. C'est aussi pour cette raison qu'un des deux parlementaires actuels est le député Gabriel, encore un métropolitain.

Cependant, le turbulent président du conseil général dont les « *accrochages publics* avec M. Gabriel (Union centriste) sont célèbres, tient habituellement des propos que ne désapprouveraient pas les auteurs du programme commun de la gauche. D'autre part, il nous explique ainsi les insuffisances du statut actuel : « *Nous n'avons pas la gestion véritable*

de nos affaires. Le volume des crédits mis à notre disposition est à peine suffisant, et surtout leur mode d'utilisation est critiquable. Le conseil général ne peut pas en contrôler l'emploi, d'où l'intérêt que présenterait la mise en place d'une assemblée territoriale qui déterminerait souverainement la politique à mener en de telles circonstances ».

M. Pen ajoute aussitôt : « *Notre revendication n'est ni celle des Comoriens, ni celle des Calédoniens. C'est plutôt celle des Bretons, à savoir que les décisions doivent être prises à Saint-Pierre et non pas à Paris... Nous ne sommes pas indépendantistes, mais régionalistes...* »

Le président du conseil général et ses amis s'indignent, d'autre part, que Paris dédaigne les requêtes formulées par les autorités de l'archipel sous prétexte que sa population est très faible. Enfin, ils disent, apparemment non sans raison : « *Nous sommes entièrement liés à la métropole et tout est mis en œuvre pour que nous restions dans cette situation. Cela est ridicule, car notre fidélité ne saurait être suspectée. Que Paris définisse de véritables objectifs et cesse de n'envisager la possibilité de donner du travail aux Saint-Pierrais que pour pallier momentanément le malaise social...* »

M. Pen est en tout cas résolument optimiste en ce qui concerne les possibilités de développement de la pêche. Devant les conseillers généraux, il a eu l'occasion de déclarer : « *Trouvons des chalutiers et nous aurons des marins.* » C'est un peu l'avis des techniciens de l'institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.), dont l'action peut être décisive. Aux pessimistes qui font état d'une diminution des réserves de poisson dans la région de Terre-Neuve, ils objectent que celles-ci suffisent à la réalisation des projets en cours, ajoutant : « *Les Polonais ont pêché ici 250 000 tonnes de maquereaux l'an dernier et les Japonais 40 000 tonnes de calamar...* » Ils soulignent aussi qu'à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse sont installés plus de dix frigorifiques, largement approvisionnés en poisson.

« *L'accueil chez l'habitant* ».

Quand au tourisme, considéré comme une panacée dans tous les territoires d'outre-mer, il porte les espoirs d'une partie de

la population, qui compte un commerçant pour quarante-deux habitants. Les animateurs de la chambre de commerce et ceux que leurs compatriotes appellent ici « *les gros* », c'est-à-dire une douzaine de familles dont la prospérité commerciale est établie, estiment que l'avenir de l'archipel repose sur l'industrie touristique. Ils indiquent, à ce sujet, que, de 1965 à 1971, le nombre des touristes a doublé, passant de 4 135 à 9 302.

Cependant, beaucoup de Saint-Pierrais pensent que le tourisme ne peut constituer qu'un appoint. Ils redoutent qu'il « *transformera la population en domestiques* » et que cette activité « *basée sur les dancings et l'alcool* », ébranle certaines structures, sans être de grand rapport pour la majorité des habitants. Ils soulignent, en outre, que les 9 302 touristes dont font état les statistiques pour 1971 ne sont restés sur place que deux jours en moyenne.

Pourtant, l'île de Miquelon, avec ses 240 kilomètres carrés sur lesquels vivent environ six cents personnes, regroupées dans le village du même nom, constitue une terre d'élection pour le tourisme. La nature y est restée sauvage et pour ces cent cinquante familles miquelonnaises les landes et les plages constituent une immense réserve de chasse et de pêche : chevreuils et perdrix, phoques, poissons de mer et de rivière, y abondent dans un décor sévère mais grandiose, que jalonnent, tout le long du littoral, les quelque six cents épaves qui vinrent échouer au cours des siècles sur les rives de ce véritable « *cimetière de navires* ».

Mais, si la pureté de l'air, la qualité du silence, la beauté austère des paysages, sont de sérieux atouts pour l'archipel, il y a aussi des handicaps, notamment l'insuffisance des liaisons avec le reste du monde et l'absence d'infrastructure – ce que les techniciens appellent pudiquement « *désaccord entre les moyens et les objectifs* ».

L'allongement de la piste d'atterrissage de Saint-Pierre peut permettre une amélioration relative des communications avec le Canada et les États-Unis, d'où viennent la majorité des touristes. La construction d'hôtels confortables permettant de substituer l'hébergement classique à l'actuel « *accueil chez l'habitant* » nécessitera un effort accru de la puissance publique, et surtout des rares

Saint-Pierrais détenteurs de capitaux. En effet, les transferts privés à destination de l'extérieur du territoire atteignent près de 2 milliards d'anciens francs par an, soit près de la moitié de la valeur du produit intérieur brut (PIB).

Le poids écrasant de la puissance publique

Dans l'immédiat, le seul véritable pôle de développement reste l'administration métropolitaine. Chacun rêve de bénéficier des agréments et des avantages de la fonction publique, et l'on comprend qu'au premier rang de leurs doléances les conseillers généraux aient placé la prise en charge par Paris de la fonction publique locale

Le secteur public est, en effet, le seul véritablement important à Saint-Pierre et Miquelon. Et, si le produit intérieur brut par habitant est estimé à 2 350 dollars par an, il ne faut pas perdre de vue que le Smig mensuel reste de l'ordre de 800 F.

La masse des revenus administratifs représente la moitié du produit intérieur brut, et, sur 1 750 salaires distribués dans l'archipel, 570 sont pris en charge par la fonction publique, situation qui équivaldrait à l'existence de cinq millions de fonctionnaires en métropole⁴.

Des mesures s'imposent dans la mesure où l'activité propre au territoire ne représente que 30% du niveau atteint par le produit intérieur brut en 1971, les 70% restants étant le fait de la puissance publique métropolitaine. Ces décisions conformes aux aspirations des élus, M. Stasi, sans les promettre formellement, les a laissé entrevoir lors du voyage qu'il

effectua les 19, 20 et 21 juin dernier dans l'archipel. Il a évoqué la nécessité de mettre un terme aux sorties de capitaux et de réformer le système fiscal. En effet, sur deux mille titulaires de revenus six cents seulement paient actuellement l'impôt général sur le revenu.

En plus de la pêche et du tourisme la métropole pourrait encourager la vocation d'escale de l'archipel. En effet, le port de Saint-John,⁵ à Terre-Neuve, a un chiffre d'affaires cinq fois supérieur, pour les ventes d'hydrocarbures, à celui de Saint-Pierre. Cela impliquerait une modernisation du port du chef-lieu de l'archipel afin de le rendre accessible aux bâtiments de gros tonnage.

Mais c'est, en fin de compte, les Saint-Pierrais eux-mêmes qui détiennent les instruments qui les libéreront de la crainte et leur permettront de voir se lever l'espoir, lorsque, plus largement responsables de leurs propres affaires, ils pourront abandonner cette mentalité « d'assistés » à laquelle les condamne le maintien du statut politique actuel.

PHILIPPE DECRAENE

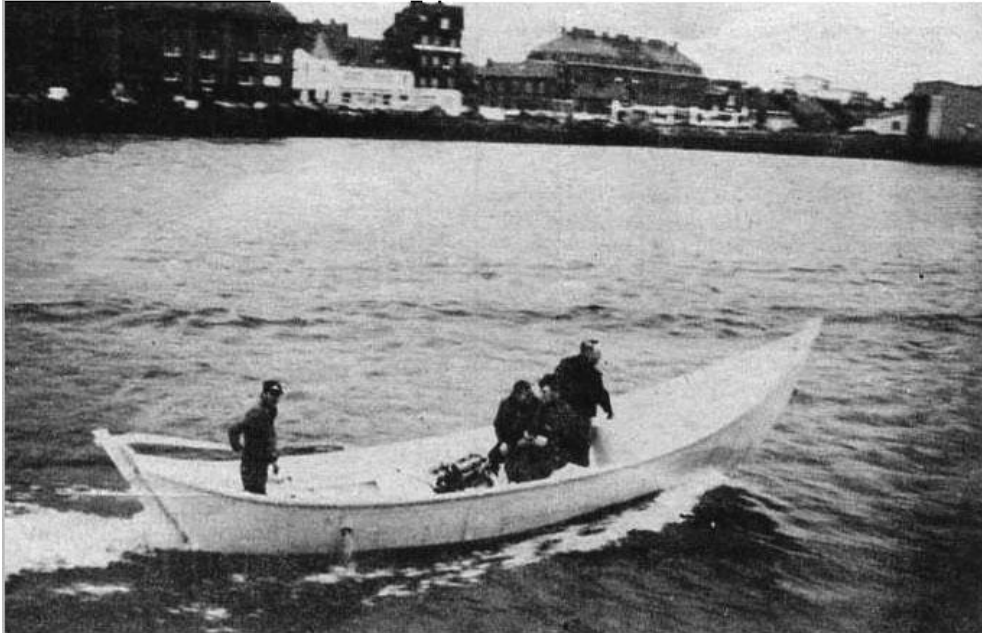
Note du copieur : l'encadré qui suit n'est pas daté sur ma copie, je ne sais donc pas à quel article il est lié.

3. En novembre dernier, M. Bernard Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté à l'Assemblée nationale un projet de loi prévoyant la création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour Saint-Pierre et Miquelon, dont les membres seront recrutés par priorité dans l'archipel.

4. En 1967, la métropole en comptait deux millions et demi, militaires inclus.

5. Note du copieur : Il s'agit bien sûr de « Saint-John's » (St-John était au Nouveau-Brunswick).

A Saint-Pierre-et-Miquelon, des marins ont apporté une aide inappréciable aux pêcheurs du tiers monde



Saint-Pierre et Miquelon, le plus petit et le moins peuplé des départements français d'outre-mer, semble pour le métropolitain, si perdu dans les brumes de l'Atlantique nord que l'on ne voit guère surgir de ces îles, minuscules restes de la Nouvelle-France, à la « une » de l'actualité.

Marins des mers froides, les Saint-Pierrais ont beaucoup de cœur et ont fondé il y a quinze ans, un comité départemental d'aide au développement qui a pris en charge, depuis lors, de nombreuses microréalisations.

Mais, en hommes habitués à dominer les flots, leur effort contre la faim les a amenés à se pencher aussi sur le sort des pêcheurs des pays du tiers monde.

Tout a commencé en 1968 quand des Saint-Pierrais et Miquelonnais, bourlinguant dans l'océan indien, ont vu dans quelles tristes conditions les populations riveraines affrontaient les vagues : de sommaires catamarans ³.

³ Mot d'origine tamoul (langue du sud de l'Inde) qui signifie « bois attachés » ; il s'agit en effet de planches liées par les cordages sans aucune comparaison avec les embarcations barrées par les Tabarly ou autres Kersauzon.

avec lesquels il n'était pas question de se livrer à la pêche hauturière.

Les Saint-Pierrais conçurent alors le projet de fournir à ces populations des mers chaudes leurs célèbres doris petits bâtiments ayant fait leurs preuves sur les bancs de Terre-Neuve.

Depuis quinze ans, le bateau s'est perfectionné, car il fallait le construire avec du contre-plaqué marine à cœur chimique, afin de ne pas être la proie des parasites tropicaux, termites en particulier : notre photo en présente un modèle, lors de ses essais à Saint-Malo et qui opère aujourd'hui à Joal, au Sénégal.

Aujourd'hui, des centaines de doris ⁴ sont à l'œuvre sur les rives des « Sept Mers », permettant à des pêcheurs de Madagascar ou du Brésil de l'Inde ou du Ghana d'effectuer une pêche plus rentable et moins aléatoire, donc de mieux nourrir des populations côtières et de se mieux développer elles mêmes.

⁴ Les Saint-Pierrais n'ont pas toujours financé ces embarcations : ils ont agi en conseillers techniques, fournissant des plans détaillés aux populations capables de les construire elles-mêmes.

